

## ENVIRONNEMENT. L'urbanisation de Saclay toujours contestée

Le collectif Saclay Citoyen a organisé une visite à Saclay. Il entendait montrer les effets néfastes de cette urbanisation massive.

Jour après jour, le plateau se transforme. Pelleteuses et camions dessinent de nouveaux espaces. Un vaste pôle scientifique et technologique verra bientôt le jour dans le cadre du Grand Paris. Mais quid des activités existantes et notamment agricoles jusqu'alors très importantes sur ce secteur ? Pour faire comprendre les enjeux de ces transformations et alerter sur leurs conséquences, le collectif d'associations Saclay Citoyen avait affrété un autocar et organisé une visite des fermes impactées et d'autres points névralgiques. Une réunion en présence des différents acteurs concernés, agriculteurs, responsables associatifs, dans l'ancienne mairie de Saclay a ponctué la matinée.

### 400 000 habitants concernés

Cyril Girardin, président d'une AMAP de Villiers-le-Bâcle et par ailleurs ingénieur à l'INRA, explique les enjeux. « Les 400 000 habitants du plateau,

au sens large, jusqu'à Voisins et Magny-les-Hameaux, ont besoin de produits locaux. La consommation de terres agricoles suite à l'expropriation des agriculteurs, pénalise l'installation de jeunes maraîchers et compromet la pérennisation des exploitations existantes. Un exemple, 70 hectares sur les 190 que compte la ferme de la Martinière à Saclay sont en voie d'expropriation. Beaucoup de surfaces imperméabilisées, les bâtiments, les routes ont entraîné la création de grosses retenues d'eau sur d'anciennes terres agricoles sacrifiées. Même l'INRA passera dans le projet de 80 hectares à 20 utilisables, une contradiction par rapport au projet de pôle scientifique affiché. Nous aurions dû avoir un débat public obligatoire pour tout projet supérieur à 350 millions d'euros, nous en sommes à plus de 4 milliards. Le saucissonnage du projet



Promenade matinale sur le plateau de Saclay le 19 janvier pour les associations de défense de l'environnement.

a permis à l'Etat d'éviter le débat en ne considérant pas le projet dans sa globalité. »

Autre point noir, les transports avec la création de la ligne 18 et le passage de la CD 36 de 2 à 4 voies. Le transfert des grandes écoles, comme Centrale, et de grosses sociétés sur le plateau va entraîner des besoins nouveaux en matière de transports et de

logements. Claudine Parayre, pour Saclay Citoyen, dit la difficulté de combattre un projet présenté comme scientifique. « Ce projet est aussi une opération immobilière d'urbanisation, on libère des espaces très rentables, accessibles en proche banlieue, pour les installer ici. » La grande boucle du métro du Grand Paris, pose

des problèmes telle l'installation d'une gare dans le périmètre de sécurité du CEA (Commissariat à l'énergie atomique). « Un métro qui déraile et il tombe dans le CEA. »

### Le Parc impuissant

Le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse peut-il s'opposer ou infléchir les décisions ?

Catherine Giobellina, présidente de l'Union des amis du parc répond que « la charte du PNR n'est pas prépondérante sur la législation nationale. Je me suis beaucoup battue pour que le PNR donne un avis défavorable au passage de la ligne 18 sur notre territoire face aux répercussions inévitables. Il s'est opposé à la ligne aérienne mais pas à la ligne 18. C'est une décision politique, mais légalement de toute façon il n'a pas vocation à contrecarrer une décision de l'État. »

La Silicon Valley à la française est donc loin de faire l'unanimité. Aujourd'hui face à l'absence de réponses de l'État, le collectif a engagé des recours gracieux et contentieux auprès de la justice française et un recours auprès de la Commission européenne. Il demande un moratoire sur le projet.

Françoise Boyer